

CHEQUES VACANCES 2025

Les chèques vacances seront distribués au mois de juin 2025

(Sous condition du versement de la subvention de la mairie)

1. Principes Généraux :

La formule « Chèques vacances » vous permet d'obtenir une participation pour vos vacances (*hébergement, loisirs, restauration*) une fois dans le cycle avec comme critère social la composition de votre famille. L'Amicale demande une participation de **40 %** du montant de l'aide. Les demandes de formule « Chèques vacances » pour l'année 2025 devront parvenir au secrétariat de l'Amicale **pour le mardi 6 mai 2025** (une commande de l'Amicale par an).

Vos chèques pour le règlement seront encaissés à la réception des chèques vacances.

Attention : Ne peuvent pas prétendre aux chèques vacances en 2025 :

- Les adhérents qui ont bénéficié des chèques vacances 2024
- Les adhérents qui ont participé à un voyage en 2024,
- Les enfants de plus de 18 ans.
- Les retraités (date de départ N+5)

2. Critères D'octroi :

- Être adhérent de l'Amicale. Seul l'adhérent et ses ayants droits seront retenus dans le calcul de la participation,
- Remplir, signer la demande,
- Règlement obligatoire,
- Etude du dossier pour les contractuels.

3. Calcul participation adhérent :

Adhérent : 170 €uros / Conjoint : 170 €uros
Enfant (moins de 18 ans à charge) : 100 €uros

Exemple : Pour une famille de 2 adultes et 2 enfants :
 $170 + 170 + 100 + 100 = 540 \text{ €}$
Participation de 40 % de l'adhérent à la commande :
 $540 \times 40 \% = 216 \text{ €}$.

L'adhérent donne une participation de 216 € à l'Amicale dès la commande et reçoit en une seule fois 540 € en chèques vacances (**valables 2 ans + l'année d'émission**).

FORMULAIRE 2025- CHEQUES VACANCES

Les chèques vacances seront distribués au mois de juin 2025
(Sous condition du versement de la subvention de la mairie)

NOM DE L'ADHERENT : _____ couple : ☐

☐ Titulaire ☐ Contractuel* ☐ CDI ☐ Retraite depuis le : _____

* Contractuel date 1^{er} contrat _____ date fin contrat _____

COMPOSITION DE LA FAMILLE :

	Nom	Prénom	TOTAL
Adhérent			
Conjoint			
Enfant – 18 ans + âge			
Enfant – 18 ans + âge			
Enfant – 18 ans + âge			
Enfant – 18 ans + âge			

Montant total de l'aide en chèques vacances : _____ €

Montant de la participation adhérent (40 %) : _____ €

Règlement de la participation en chèque à l'ordre de l'Amicale

OBLIGATOIRE : Tél : _____ Portable : _____

Mail : _____

Adresse :

.....
.....
.....
.....
.....

Je soussigné M Déclare avoir pris connaissance et accepte les conditions d'octroi de l'aide en 2025 /2026.

DATE :

SIGNATURE :